

## Fédérer !

*Les temps sont durs, incontestablement. D'un côté, la direction générale a besoin du soutien des cadres et des équipes pour mettre en place une organisation correspondant aux décisions du Conseil d'Etat. De l'autre, les acteurs sont perturbés par l'ampleur et la rapidité des changements et crispés par la perspective de l'adaptation du dispositif.*

*Dire que la situation est difficile est un euphémisme...*

*Nous ne demandons à personne de nous suivre aveuglément, de renoncer à formuler des propositions ou de se taire ; nous souhaitons juste une légitime retenue de la part de nos collaborateurs et collaboratrices.*

*Pas question de museler qui que ce soit, au contraire : vous êtes notre force de proposition. Comprenez toutefois qu'il est pénible de se battre quand d'aucuns se contentent de dénigrer publiquement ou de proposer à la cantonade des solutions irréalistes (techniquement ou politiquement) pour jouer la montre, préserver des intérêts pas toujours généraux et derrière lesquels on peine parfois à trouver le patient.*

*Nous avons tous des raisons d'être préoccupés, frustrés, fâchés. Il n'est pourtant pas question d'oublier que, de par nos fonctions, nous avons une responsabilité claire vis-à-vis de la population : vous comme nous et nous comme vous.*

*Ensemble ne paraît donc pas un vain mot !*

*Pascal Rubin, directeur général*

## Cancer du sein : la campagne de dépistage va commencer

**Grâce au soutien de la Banque cantonale et de la Ligue neuchâteloise contre le cancer, les neuchâteloises pourront bénéficier d'une mammographie de dépistage tous les deux ans sans qu'il leur en coûte un sou.**

Les sites de l'Hôpital neuchâtelois La Chaux-de-Fonds et Pourtalès pourront être choisis par les patientes qui le souhaitent, comme La Providence ou l'Hôpital de Ste-Croix (les instituts privés n'ont pas encore pris de décision formelle).

En dehors de considérations financières, la direction générale a estimé que ce volet de prévention relevait clairement de la mission de l'Hôpital neuchâtelois et n'a pas hésité à s'engager dans le programme.

Après un premier courrier d'information, les femmes concernées (celles qui ont entre 50 et 70 ans) recevront, cette année ou l'année prochaine, une première invitation pour une mammographie de dépistage.

A la différence de la mammographie diagnostique (celle qui est prescrite par un médecin hors d'un programme de dépistage), la mammographie de dépistage repose sur une double, voire triple lecture des clichés et bénéficie d'une prise en charge hors franchise par les caisses-maladie. Au surplus, comme la structure du programme de dépistage Jura-Neuchâtel bénéficie du soutien de la Banque cantonale et que la Ligue neuchâteloise contre le cancer finance les 10% qui resteraient à la charge des patientes, la mammographie est entièrement gratuite.

Puisse chacune des neuchâteloises concernées profiter de cette occasion de bénéficier des compétences de nos équipes d'imagerie et de « **Prévenir pour mieux guérir** » pour citer les propos de R. Debély, conseiller d'Etat, lors de la conférence de presse organisée pour le lancement de la campagne !

## Nominations dans le service hôtelier

**Pour faire face aux importants défis qui attendent le service hôtelier dans les domaines de l'hébergement et de la restauration, le département logistique a proposé la nomination de deux responsables pour l'ensemble de l'Hôpital neuchâtelois, ce dans le cadre de la dotation globale du service.**

**Mme Julie Guenin** est nommée au poste de responsable de l'hébergement / intendance pour l'ensemble de l'Hôpital neuchâtelois ; sa prise de poste interviendra progressivement, pour être totalement effective dès le 1er mai 2007. Mme Guenin, au bénéfice d'un diplôme de l'école hôtelière de Lausanne, occupait jusqu'ici la fonction de secrétaire du directeur de l'Hôpital neuchâtelois - Pourtalès.

**M. Thierry Fragnière** occupe quant à lui le poste de responsable de la restauration pour l'ensemble de l'Hôpital neuchâtelois depuis le 1er mars. Thierry Fragnière, titulaire d'un diplôme de l'école hôtelière de Genève, était jusqu'ici chef des cuisines de l'Hôpital neuchâtelois - Pourtalès.

Monsieur Georges Chappuis, actuel chef hôtelier de l'Hôpital neuchâtelois - La Chaux-de-Fonds, dont le poste est supprimé en lien avec la mise en place d'une organisation transversale du service, nous quittera le 30 avril prochain pour d'autres horizons professionnels. Nous le remercions sincèrement de son investissement dans sa fonction et lui souhaitons un avenir à la hauteur de ses attentes.

## Arrivée du Dr Olivier

Le docteur Philippe Olivier débutera son activité de neurologue au sein de l'Hôpital neuchâtelois en tant que médecin adjoint au département de médecine, site de La Chaux-de-Fonds dès le 2 avril 2007.

Il succède au Dr Bernard Inderwildi, qui a pris sa retraite après 28 ans d'une efficace collaboration.

Né à Genève, domicilié à Neuchâtel, le Dr Olivier a effectué sa formation post-graduée dans le service de neurologie du CHUV.

Il travaillera à 40% sur le site de La Chaux-de-Fonds, tout en conservant une activité à 60% au CHUV à l'unité de maladies cérébrovasculaires et à l'hôpital de jour du service de neurologie.

# Zoom sur :

## Le projet global de rénovation du site de La Chaux-de-Fonds

La feuille de route qui constituera le fil rouge de l'Hôpital neuchâtelois pendant les prochains mois, voire les prochaines années pour certaines de ses mesures, prévoit une rénovation conséquente du site de La Chaux-de-Fonds, avec l'aval du Conseil d'Etat. Les travaux s'échelonnent entre 2008 et 2015, 2007 étant consacrée à la finalisation du projet. Le coût des travaux est estimé entre 50 et 60 millions de francs.

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a fêté son centenaire en 1998. Le premier bâtiment de 1898 a subi quelques aménagements mineurs avant la construction du nouvel hôpital inauguré le 27 juin 1966. Cette étape, configurant dans une grande mesure l'hôpital actuel, précède l'agrandissement réalisé durant les années 1986 à 91 dont ont bénéficié les services d'oncologie-radiothérapie, du laboratoire, de la microbiologie, de la pharmacie, des archives, de l'administration et des soins intensifs.

L'hôpital a acquis son statut d'établissement moderne et modèle en 1966. Depuis lors, il n'a pas ou peu évolué. Le vieillissement naturel de la structure et la politique d'austérité financière menée ces dernières années demandent aujourd'hui de lourds investissements pour répondre à la fois au besoin de remise à niveau physique du bâtiment et à son rôle de centre principal dans la planification cantonale.

L'analyse a démontré la nécessité d'envisager une nouvelle extension en Est. Elle met également en évidence le remaniement indispensable de plusieurs secteurs existants afin d'obtenir la fonctionnalité et la polyvalence qui leur sont nécessaires.

Ainsi, le projet prévoit :

- un nouveau **plateau technique** (bloc opératoire, stérilisation, endoscopie, hôpital de jour, urgences et policliniques, salles d'accouchements)
- la réfection **des unités de soins**
- l'amélioration du **hall d'entrée** et des **circulations**
- la réfection des **façades**.

Le conseil d'administration devrait donner son aval au projet dans le courant du printemps, le premier coup de pioche étant planifié en 2008. Après la construction de l'extension Est, et un déménagement dans les nouveaux volumes et des installations provisoires, interviendra une phase de rénovation des bâtiments existants (en particulier les unités de soins). La fin des travaux est prévue en 2015. C'est donc une belle mais longue aventure qui attend l'Hôpital neuchâtelois.

### CCT : traitement des recours

Vous êtes nombreux à avoir fait recours contre la transposition CCT 21 qui vous a été indiquée.

Erreur de la part du département des RH ou incompréhension d'un modèle de transposition il est vrai complexe, chaque dossier est analysé dans le détail pour en avoir une idée claire.

La commission faïtière CCT 21 se déterminera à fin mars sur un certain nombre de paramètres ; il sera donc matériellement impossible de respecter le délai de 20 jours donné pour répondre à vos recours.

Nous nous engageons toutefois à le faire dans les meilleurs délais et à vous tenir informés personnellement.

### Intranet : bientôt disponible

Dans une structure en mutation, le besoin d'être tenu informé des évolutions et des projets est d'autant plus légitime et important. Aussi, en plus d'H.com, diffusé mensuellement à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, l'Hôpital neuchâtelois complète son dispositif de communication interne par la mise à disposition d'un Intranet en avril prochain.

L'Intranet institutionnel, que l'on peut qualifier d'Internet à usage interne, constituera un pivot de la communication de l'Hôpital neuchâtelois. Il permettra l'accès des quelque 1000 personnes au bénéfice d'un accès informatique professionnel (soit environ 40% des collaboratrices et collaborateurs) aux informations et au référentiel institutionnels.

On y trouvera, outre une présentation de la structure et de l'organisation des départements, l'ensemble des documents de référence de l'Hôpital neuchâtelois (règlements, formulaires, modèles, etc.).

Son contenu se limite aux documents et informations propres à l'Hôpital neuchâtelois et se distancie de l'Intranet Pourtalès, qui reste accessible en parallèle tant que l'Intranet Hôpital neuchâtelois ne s'y est pas encore substitué entièrement en termes de contenu.

La version qui vous est proposée n'est que le reflet d'une institution en phase de définition de son organisation et de son référentiel. Intranet évoluera donc au rythme de l'Hôpital neuchâtelois.